

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

HORS-SÉRIE

Actes du colloque international

**ÉMERGENCE
ET RECONNAISSANCE**



Volume II - Bouaké, les 03, 04 et 05 Août 2017 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Doh Ludovic FIÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 03 01 08 85

(+225) 03 47 11 75

(+225) 01 83 41 83

E-mail : *administration@perspectivesphilosophiques.net*

Site internet : [http:// perspectivesphilosophiques.net](http://perspectivesphilosophiques.net)

ISSN : 2313-7908

N° DEPOT LEGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Doh Ludovic FIÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Dr. N'dri Marcel KOUASSI**, Maître de Conférences
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr. Assouma BAMBA**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Dr. N'Dri Marcel KOUASSI, Maître de Conférences, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Yahot CHRISTOPHE, Professeur des Universités, Métaphysique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Dr Abou SANGARÉ, Maître de Conférences
Dr Donissongui SORO, Maître de Conférences
Dr Alexis KOFFI KOFFI, Maître-Assistant
Dr Kouma YOUSOUF, Maître de Conférences
Dr Lucien BIAGNÉ, Maître de Conférences
Dr Nicolas Kolotioloma YEO, Maître-Assistant
Dr Steven BROU, Maître de Conférences
Secrétaire de rédaction : **Dr Blé Sylvère KOUAHO**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr. Grégoire TRAORÉ**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Prof. Antoine KOUAKOU**, Professeur des Universités

SOMMAIRE

Allocution du Président du Comité d'Organisation	1
Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....	3
Allocution du Président de l'Université.....	7
Allocution du représentant du parrain.....	11
Avant-propos : Argumentaire.....	13
PLÉNIÈRES.....	15
Optimisme et engagement	
Mahamadé SAVADOGO.....	16
ATELIERS.....	26
SOUS-THÈME I : ÉTHIQUE, ONTOLOGIE ET ALTÉRITÉ.....	27
Le coexister comme un vecteur de l'émergence	
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....	28
Défis culturels de la reconnaissance en Afrique à l'ère de la procréatique	
Victorien Kouadio EKPO.....	44
Fondements métaphysiques de l'idée d'émergence : une lecture bergsonienne à partir de la théorie de la durée créatrice	
Albert Amani NIANGUI.....	62
Émergence africaine et reconnaissance au prisme de Bergson : entre le possible et le réel	
Honoré Kouassi ELLA.....	80
L'altruisme, fondement de l'émergence véritable chez Platon	
Fatogoma SILUÉ.....	98
L'idée d'émergence chez Platon, une ascension vers le bien	
Amed Karamoko SANOGO.....	111
Le désir de reconnaissance au cœur du social: l'éthicité hégélienne en promotion de soi	
Kakou Hervé NANOU.....	125
SOUS-THÈME II : CULTURE ET DÉVELOPPEMENT.....	145
Le postulat de l'essence critique de la philosophie entre émergence et reconnaissance	
Didier NGALEBAYE.....	146

L'émergence comme sortie de la minorité Eric Inespéré KOFFI	170
De la réappropriation critique des savoirs endogènes : une théorie de l'émergence Jackie E. G. Z. DIOMANDÉ	187
Reconnaissance et développement chez Kwame Nkrumah Akpa Akpro Franck Michaël GNAGNE	203
SOUS-THÈME III : GOUVERNANCE ET UTOPIE.....	213
Société civile et gouvernance de la chose publique chez Spinoza : pour une émergence de la démocratie en Afrique Assanti Olivier KOUASSI.....	214
Démocratie et émergence en Afrique : la reconnaissance de l'idée platonicienne du bien comme creuset paradigmatique des valeurs N'Goh Thomas KOUASSI.....	234
Émergence et problématique de reconnaissance des droits humains dans les pays en voie de développement Berni NAMAN.....	250
La justice sociale platonicienne : pour l'émergence et la reconnaissance des États africains Nanou Pierre BROU.....	266
Réflexion seconde et défi d'émergence de l'Afrique Moulo Elysée KOUASSI.....	284
SOUS-THÈME IV : ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ.....	307
La problématique de l'émergence de la femme autour de la philosophie hobbesienne Amenan Madeleine KOUASSI.....	308

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives*

Philosophiques est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Mesdames, messieurs, honorables invités, en vos rangs, grades et qualités, chers amis de la Presse, chers Étudiants,

Je voudrais, avant tout propos, remercier le Professeur **Fie Doh Ludovic**, Chef du Département de Philosophie, de l'honneur qu'il nous a fait, à l'ensemble du comité de coordination et à moi-même, de nous avoir confié l'organisation de ce colloque. C'est au nom de cette équipe que j'ai eu plaisir à diriger, et que je remercie, que je prends la parole ce matin pour souhaiter à tous et à chacun la cordiale bienvenue en Côte d'Ivoire et à Bouaké.

Mesdames et messieurs,

Le lieu qui nous accueille pour ces moments de réflexion est l'**Université**. L'essence de cette école supérieure ne peut parvenir à la puissance qui est la sienne que si, avant tout et toujours, les **Départements** qui en constituent les poches d'animation sont eux-mêmes dirigés par le caractère inexorable de leur mission : Éveiller et faire briller la lumière. Mais, y a-t-il meilleure manière de faire briller la lumière que d'organiser un colloque qui, comme le mot lui-même l'indique, est un lieu, une occasion qui fait se tenir ensemble des sachants pour rendre un concept fécond en le questionnant convenablement ? Ainsi, le Département de philosophie, pour l'occasion qu'il offre à toute cette crème de pouvoir s'exprime sur « **Émergence et reconnaissance** », vient pleinement assumer l'obligation qui est la sienne de répondre à l'appel de l'Université.

Mesdames et messieurs,

Permettez qu'à ce niveau de mon propos, j'adresse les sincères remerciements du comité d'organisation à Monsieur le Ministre des Infrastructures économiques, **Docteur Kouakou Koffi Amédé**, notre Parrain, représenté ici par Monsieur **Ekpini Gilbert**, son Directeur de Cabinet, pour son soutien et ses conseils. Je tiens également à remercier Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le **Professeur Bakayoko-Ly Ramata**, représenté ici par le **Professeur Bamba Abdramane**, Directeur de la recherche au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, pour ses encouragements.

Chers participants, le comité d'organisation a travaillé avec engagement et dévouement pour vous offrir les meilleures conditions d'accueil possibles. Mais malgré cet engagement et cette volonté des imperfections pourraient être constatées. Je voudrais, au nom du comité d'organisation, solliciter votre indulgence pour ces faiblesses liées certainement à la finitude de l'homme.

Mesdames et Messieurs, nous sommes à une messe de la parole. Et de la parole le sage Abron, **Kwabenan Ngboko**, dit:

« **Kasa Bya Kasa. Kasa Yè Ya. Kasa Kasa a. Kasa Krogon** », qui se traduit comme suit :

« Toute parole est parole. Parler est facile et difficile. Qui veut parler, doit parler clair, bien, vrai ». Puisse la transcendance permettre à chacun de parler **clair, bien et vrai**.

Je vous remercie

Monsieur Abou SANGARÉ
Maître de Conférences

ALLOCUTION DU DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Monsieur le Directeur de la recherche, Professeur Bamba Abdramane, Représentant
Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
Professeur Bakayoko-Ly Ramata,

Monsieur le Directeur de Cabinet, Monsieur Ekpini Gilbert, représentant le M. le
Parrain, le Ministre des infrastructures économiques, Docteur Kouakou Koffi Amédé,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara

Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société

Mesdames et Messieurs les Doyens des UFR,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Centres et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les chefs de Départements

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs, chers collègues,

À nos invités et collègues venus du Burkina Faso, du Sénégal, du Congo
Brazzaville, du Niger, de la France et des universités ivoiriennes,

Chers étudiants,

Chers représentants des organes de presse,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Qu'il me soit permis, avant tout propos, en ma double qualité de chef de
Département et de Directeur de Publication de la revue *Perspectives Philosophiques*, de
remercier très sincèrement Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique, Le Professeur Bakayoko LY-Ramata, pour avoir accepté la
présidence de ce colloque.

Cette rencontre scientifique est organisée sous le parrainage du ministre des
infrastructures économiques, Docteur KOUAKOU Koffi Amédé. Si nous sommes en
ces lieux ce matin, c'est grâce à sa sollicitude, son esprit d'ouverture et son désir de voir
la réflexion se mettre au service de l'homme, de la société.

Nos remerciements vont également aux autorités de notre université, notamment au Président, le Professeur Lazare Marcellin POAME, pour l'appui institutionnel, à Monsieur le Doyen de l'UFR Communication, Milieu et Société, Professeur Azoumana OUATTARA pour ses conseils et encouragements,

Nos remerciements vont enfin au Comité d'organisation de ce colloque et à tous ceux qui ont effectué le déplacement à Bouaké, témoignant ainsi leur intérêt pour la chose scientifique, à toute la presse, venue couvrir cette manifestation.

Mesdames et Messieurs, lorsque qu'une après-midi de 2015, à notre bureau, le Professeur Kouakou et moi, entourés des collègues, membres du comité de rédaction de la revue *Perspectives Philosophiques*, envisagions d'organiser un colloque international, parce que convaincus que le monde universitaire ne peut vivre sans ce type de rencontres, nous étions loin, bien très loin de penser que ce moment réunirait aujourd'hui ces illustres invités que vous êtes, autorités administratives et politiques, chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants, venant d'horizons divers.

Deux motivations ont été à l'origine du choix de thème de ce colloque.

Nous sommes des universitaires, mais citoyens d'un pays. Il est de notre devoir de penser notre société. Nous le savons tous, l'émergence, en Côte D'Ivoire, est promue et sous-tend la gouvernance actuelle. Il nous revient d'accompagner le politique dans sa quête d'un bien-être du citoyen. Platon, dans la *République*, révèle que le désordre social apparaît quand chacun ne respecte pas sa fonction. Nous ne sommes pas des hommes politiques, mais des penseurs voulant apporter leur contribution à la quête du plein épanouissement de l'homme, de tout homme. Nous le ferons dans le respect du jeu intellectuel et de l'éthique universitaire. C'est pourquoi nous mettrons l'accent sur la dimension sociale de l'émergence.

En ce sens, il s'agira d'apporter un éclairage sur les enjeux de l'émergence qui semblent se résumer en des chiffres, en des termes économétriques, au point de penser qu'un pays émergent se caractérise par un accroissement significatif de son revenu par habitant. Et pourtant, l'émergence n'est pas uniquement cela, c'est pourquoi nous mettons ce concept en rapport avec la reconnaissance. Expression d'un besoin de visibilité, de respect, de dignité que chacun estime dus, la reconnaissance semble bien être la condition de l'épanouissement du sujet ou du groupe, et son aptitude à participer

à la construction de la vie publique. Il s'agira de voir, pendant ce colloque, si l'émergence peut s'accommoder du déni de reconnaissance.

Pour notre génération prise, en effet, dans le vertige de la rationalité instrumentale, dans une société de plus en plus atomisée, caractérisée par l'oubli de la reconnaissance, qu'il soit individuel, fondé par le sujet universel de type kantien d'approche honnetienne, ou collectif, culturel ou politique de la perspective de Charles Taylor, symptôme d'un monde aplati, en quête d'une autodétermination anthropocentrique incertaine, il est impérieux de repenser notre rapport aux autres mais à nous-mêmes. Dans notre société technocapitaliste et totalitaire caractérisée par l'uniformisation des cultures et des comportements, en effet, il n'est pas aisé pour l'individu d'entretenir des rapports véritablement humains et vrais avec lui-même et avec autrui. Inscrit dans une logique capitaliste, l'homme semble agir désormais par calcul rationnel de ses intérêts, observateur à distance du jeu des forces et des chances de gains, loin de toute empathie avec les autres humains. Ce rapport froid et désenchanté au monde consiste à traiter ce monde et les êtres qui l'habitent comme des objets. Cette réification va jusqu'à la fragilisation de l'auto-reconnaissance. La réification comme telle est un oubli de la reconnaissance qui ne peut être réparé que par le ressouvenir d'une existence avec les autres en société. C'est pourquoi, il convient de convoquer l'émergence au tribunal de la raison critique.

Ce colloque a pour ambition de :

- Discuter et débattre autour de sujets relevant du social, de l'éthique, des droits de l'homme et de la culture ;
- Présenter, dans une approche systémique les conditions de l'émergence ;
- Mettre en évidence la nécessité d'une approche interdisciplinaire dans la recherche de l'émergence ;

Nous voulons alimenter le débat, faire de ce moment un lieu d'incubation de la décision politique, c'est-à-dire permettre au politique de faire un choix éclairé.

Mesdames et Messieurs, au sortir de ce colloque, nous comprendrons aussi certainement que la philosophie ne consiste pas à tenir des discours oiseux de types à hypostasier les conditions sociales d'existence de l'homme. En ce sens, les Francfortois, notamment Adorno affirme que si la philosophie ne veut rester à la remorque de l'histoire,

elle doit suspecter tout le réel. La philosophie est plus qu'un passe-temps pour des intellectuels qu'on qualifierait de désœuvrés. Ce colloque est un appel à la communauté, un appel à sortir de notre particularité pour retrouver le cosmos des éveillés, qui est pour nous le monde de la pensée, devant projeter sa lumière sur l'univers traversé pas les avatars de la modernité. Ce rôle sociétale de la philosophie convaincra certainement nos autorités afin d'ouvrir le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Annoncé depuis au moins quatre ans, ce Département, malgré le nombre de docteurs en philosophie y affectés, n'existe pas encore.

Je vous remercie

Monsieur Ludovic FIE DOH

Professeur Titulaire

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Monsieur le Représentant du Ministre des Infrastructures économiques,
Monsieur le Représentant de Madame le Ministre de l'Enseignement Supérieur et
de la Recherche Scientifique,
Monsieur le représentant du Préfet de Région,
Monsieur le représentant du Président du Conseil régional,
Monsieur le Maire de la Commune de Bouaké,
Madame et Monsieur les Vice-Présidents de l'UAO,
Monsieur le Secrétaire général,
Madame la Directrice du CROU,
Madame et Messieurs les Doyens des UFR,
Messieurs les Directeurs de Centre,
Mesdames et Messieurs les Chefs de service,
Mesdames et Messieurs les Chefs de département,
Madame et Messieurs les experts,
Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,
Chers collaborateurs du personnel administratif et technique,
Chers étudiants,
Chers amis de la presse,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir partagé par tous les acteurs de l'Université Alassane Ouattara que je prends la parole, ce matin, à l'occasion du colloque international sur la thématique de l'émergence en lien avec la Reconnaissance, organisé par le Département de philosophie.

L'effectivité de ma joie singulière est structurée par l'idée que le Département de Philosophie de l'Université Alassane Ouattara continue de faire jouer à ses principaux animateurs le rôle qui doit être le leur, à savoir celui de toujours passer au crible de la

pensée critique les idées, les concepts à visée développementaliste, marqués du sceau de l'ignorance, de la connaissance approximative ou d'une vulgarisation brumeuse.

C'est le sens qu'il me plaît de donner à ce colloque dont je salue la tenue à Bouaké, à l'Université Alassane Ouattara, car il permettra certainement de mettre au jour et à jour la complexité du concept d'émergence, ses dimensions et ses usages multiples, perceptibles à travers les discours politiques, les débats de salon et les rencontres scientifiques. Qu'est-ce que l'émergence ? Telle est la question inévitable à laquelle ce colloque devra donc répondre.

Pour ma part, une appréhension globalisante du phénomène me permet d'affirmer que si le concept a bien évolué depuis son émergence au début du 20ème siècle, il apparaît à la conscience de l'analyste averti comme un mouvement ascendant, porté par une totalité cohérente et conquérante, orientée vers une fin économiquement et socialement désirée. L'émergence est un élan construit et constant préparant à un saut qualitatif. D'un point de vue sociétal, elle suppose et présuppose une double modernisation, celle des infrastructures et des institutions.

Autrement dit, nous attendons de ce colloque une bonne archéologie du concept d'émergence, affranchi des premières ébauches des émergentistes. Ce sera l'occasion de prémunir ce dernier contre les extrêmes de l'émergentisme technocratique et du logocentrisme émergentiste.

En effet, en ses dimensions ontique et ontologique, l'émergence peut donner lieu à des usages allant du technocratique au logomachique en passant par l'économocentrique et le propagandiste. Elle doit, de manière impérieuse, se distinguer des notions connexes, susceptibles de la rendre brumeuse, notamment la résurgence et la jactance qui sont en fait des surgissements erratiques.

C'est pourquoi, nous attendons également de ce Colloque une consolidation sémantique impliquant le polissage du concept d'émergence sans polysémie rébarbative afin de faire émerger poliment une mentalité neuve, novatrice et constamment innovante sous-tendue par un besoin rationnel de reconnaissance.

Mesdames et Messieurs, l'émergence étant la chose la mieux partagée dans tous les pays en développement dont les citoyens aspirent à un mieux-être, cette mentalité

nouvelle devra s'incarner dans un nouveau type de citoyen, caractérisé par le respect polyforme et exemplaire, transcendant les frontières de l'anthropos et avec la force du besoin de reconnaissance, porté sur les fonts baptismaux par la dernière figure de l'École de Francfort, Axel Honneth.

La consolidation sémantique dont il est ici question devra s'accompagner d'une vulgarisation scientifique du concept d'émergence. Ce type de vulgarisation doit permettre de sortir le vulgaire de sa minorité au sens kantien du terme et de son ignorance pour le réconcilier avec les valeurs fondatrices de l'Émergence sociale parmi lesquelles le sens du civisme et le culte du travail.

Fort heureusement, la Côte d'Ivoire, consciente du poids des impondérables susceptibles de peser lourdement sur sa marche vers l'émergence, a adopté la voie prudentielle, plus réaliste, celle qui recommande de fixer un horizon et non une date. D'où l'expression « horizon 2020 » qui traduit une temporalité élastique et raisonnable.

Mesdames et Messieurs, je voudrais, à ce stade de mon propos, adresser les remerciements de l'Institution à Monsieur le Président de la République et à son gouvernement pour avoir pris la pleine mesure du défi que constitue l'émergence pour tous les pays africains en voie de développement, en situation de mal développement ou en passe d'être développés.

Je tiens également à remercier spécialement Madame le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Professeur Bakayoko-Ly Ramata. En effet, sous la houlette de notre Ministre de tutelle et des acteurs des Universités, l'on assiste à une mue de l'Enseignement supérieur, appelé à apporter sa contribution à la marche de la Côte d'Ivoire vers l'Émergence. J'en veux pour preuve ce colloque dont je félicite les initiateurs et les organisateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour réunir, sur le sol de l'UAO, les enseignants-chercheurs et les experts nationaux et internationaux susceptibles de débroussailler le terrain toujours en friche de l'Émergence.

Je ne saurais clore mon propos sans exprimer ma profonde gratitude au Représentant du Ministre des infrastructures, Monsieur Gilbert Ekpini, porteur d'un précieux message de la part du Ministre Amédé Koffi Kouakou, au Représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur, le Professeur Bamba qui, bien qu'averti à la dernière minute, a tenu à effectuer le déplacement. Permettez enfin que j'exprime ma

gratitude aux Autorités de la ville de Bouaké. Je pense précisément au Préfet Konin Aka dont le soutien ne nous a jamais fait défaut, au Président du Conseil régional, Monsieur Jean Kouassi Abonouan, pour sa sollicitude constante et au Maire Nicolas Djibo, notre partenaire exemplaire. Je n'oublie pas tous ceux qui ont accepté (étudiants, travailleurs, hommes politiques), ce matin, de consacrer une partie de leur temps à l'Émergence philosophiquement interrogée.

Je vous remercie

Professeur Lazare POAMÉ

ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DU PARRAIN

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, de prime abord, vous exprimer les sincères regrets du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des Infrastructures Économiques, de n'avoir pas pu personnellement être présent à cette cérémonie d'ouverture, en tant que parrain de ce Colloque de la pensée philosophique sur le thème « Émergence et Reconnaissance ».

C'est donc un réel honneur, pour moi, qu'il m'ait désigné pour le représenter à ce colloque, en présence des plus hautes sommités de la réflexion philosophique de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

L'Émergence ! Voici un concept qui est aujourd'hui entré dans le vocabulaire de tous les ivoiriens et qui est devenu, pour certains, simplement un slogan politique ; au point où ce terme, qui est sensé traduire, avant tout, un niveau de développement économique et social, est galvaudé du fait d'une utilisation à tort et à travers.

Par ailleurs, l'une des difficultés majeures de nos pays, dans l'approche socio-économique du concept de l'émergence, est de définir le référentiel par rapport auquel s'apprécie le niveau de développement. En somme, par rapport à quel pays doit-on comparer le niveau de développement économique et social de nos États afin de savoir s'ils sont émergents ou non ; d'où la notion de « Reconnaissance » !

En un mot, quelle entité est habilitée à reconnaître l'Émergence ? Sur quelles bases s'établit cette Reconnaissance et comment se décerne cette Reconnaissance ?

Mesdames et Messieurs,

Il ressort donc, de ce bref examen du concept de l'émergence, que le thème « Émergence et Reconnaissance » retenu pour votre colloque qui s'ouvre ce jour est des plus pertinent et d'actualité.

En effet, pour reprendre la célèbre pensée de Boileau, « **Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement - Et les mots pour le dire arrivent aisément** »,

Si donc le concept de l'Émergence est mieux compris et donc mieux conçu pour nos pays, il s'énoncera clairement en termes d'une meilleure orientation des politiques

de développement sociales et économiques ; et les mots pour le dire, c'est-à-dire leur explication à nos populations, seront plus aisés parce que ces populations verront concrètement les impacts de ces politiques dans leur quotidien.

Éminents et distingués Professeurs !

Lorsqu'autant de Maîtres du penser sont réunis, moins longs doivent être les discours afin de laisser place à la libre expression du savoir.

Je voudrais donc clore mes propos sur ces mots et déclarer, au nom du Dr. Kouakou Amédé, Ministre des infrastructures Économiques, ouvert le Colloque « Émergence et Reconnaissance ».

Je vous remercie !

Monsieur Gilbert EKPINI,

Directeur de Cabinet du Ministre des Infrastructures Économiques.

AVANT-PROPOS : ARGUMENTAIRE

Plus qu'un vocable, le concept d'Émergence se pose, dans les pays en voie de développement, comme un objectif à atteindre *hic et nunc*. Le flux temporel qui semble le porter à l'horizon se spatialise à l'aune des aspirations et des potentialités économiques de chaque État. La Côte d'Ivoire l'attend de 2020 ; le Sénégal, de 2025 ; le Cameroun, de 2035, etc. Et contre Lamartine, chacun murmure : « Ô temps, accélère ton vol ! ».

On parle d'émergence, concept introduit par les économistes de la Société financière Internationale (SFI) dans les années 80, pour désigner initialement les pays en pleine croissance et qui mériteraient la confiance et la reconnaissance des investisseurs privés, mobilisant ainsi les ressources pour le financement des différents programmes et projets. L'émergence correspond à un début d'industrialisation, de croissance forte et durable, et de modernisation des institutions de l'État.

Si l'émergence est devenue le leitmotiv du discours politique désormais indissociable de l'économie, c'est parce qu'elle semble s'inscrire dans un dualisme ontologique avec la reconnaissance. La dynamique de l'intersubjectivité pose au moi la réalité de l'autre comme un autre moi qui s'offusque des formes aliénantes. Elle traduit aussi le retour à l'autre, dans l'ordre du symbolique, de ce dont on lui est redevable.

Ainsi, le statut de pays émergents se manifeste aux États sous-développés comme le gage de leur reconnaissance non seulement en tant qu'espaces d'opportunité renvoyant au devoir de reconstruction, mais aussi en tant qu'entités-sujets devant bénéficier, en raison de leurs performances économiques, de l'estime et de la confiance des investisseurs internationaux. Estime, confiance et respect, c'est d'ailleurs en ces termes que Honneth marque le renouveau du concept de Reconnaissance. Cette reconnaissance, en tant que valeur significativement proche des valeurs de considération et de récompense, est aussi celle des populations exigeant de plus en plus une redistribution équitable des richesses.

En outre, la dialectique entre émergence et reconnaissance est interactive et signifie, de ce fait, que la reconnaissance peut fonder et légitimer l'émergence, qu'elle peut la catalyser et l'entretenir. Dès lors, saisir l'émergence unilatéralement, c'est la dévoyer, la galvauder, et c'est ignorer son lien irréductible, originel et non-monnayable avec la Pensée. Aussi est-il nécessaire de la saisir dans la pleine mesure de son être, de

son essence pour mieux articuler sa relation avec le devoir de reconnaissance. N'est-il donc pas venu le moment de la reconnaissance si tant est que les pays émergents sont ceux dans lesquels les niveaux de bien-être des populations, les taux substantiels des opportunités d'emploi convergent vers ceux des pays développés ? Quelles sont les réflexions et actions à mener pour rendre compatibles les concepts d'Émergence et de Reconnaissance ?

C'est pour répondre à cette convocation du penser, que le Département de philosophie de l'Université Alassane Ouattara a choisi de mobiliser la réflexion autour du mécanisme d'osmose et de dialyse entre Émergence et Reconnaissance à partir des sous-thèmes suivants :

- Éthique, Ontologie et Altérité
- Culture et Développement
- Gouvernance politique et Utopie
- Technosciences et Progrès
- Économie et Société.

LA JUSTICE SOCIALE PLATONICIENNE COMME CONDITION D'ÉMERGENCE ET DE RECONNAISSANCE DES ÉTATS AFRICAINS

Nanou Pierre BROU

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

docteurnanou18082009@gmail.com

Résumé :

La plupart des États africains sont loin d'être émergents, et par conséquent, ils ne peuvent être considérés comme des modèles de développement. Dans une perspective platonicienne, pour que ces États deviennent émergents et soient reconnus comme des puissances, il faut la justice sociale. Celle-ci, en tant qu'ordre social ou harmonie entre les différentes classes sociales, a des implications et des exigences qui s'imposent en termes de respect des différences d'aptitudes et de compétences entre les hommes, de spécialisation et de professionnalisation, de respect des tâches ou des fonctions, d'éducation des citoyens, de complémentarité entre les différentes classes sociales, d'intérêt général et de souci permanent d'efficacité dans le travail et de bien-être social.

Mots-clés : Bonheur, Compétences, Développement, Éducation, Émergence, Justice, Reconnaissance, Spécialisation.

Abstract :

Most African states are far from emerging and therefore can not be recognized as models of development. From a Platonic perspective, for these states to emerge and be recognized as powers, we need social justice. The latter, as a social order or harmony between the different classes that make up society, has implications and demands in terms of respect for differences in skills and competences between men, specialization and professionalisation, respect for tasks or functions, education of citizens, complementarity between different social classes, general interest and a constant concern for efficiency in work and social welfare.

Keywords: Welfare, Skills, Development, Education, Emergence, Justice, recognition, specialization.

Introduction

D'un point de vue historico-politique, les États naissent, émergent et se développent. Dans le cas spécifique de la plupart des États africains, considérés comme sous-développés ou en voie de développement, ils sont de nos jours, à un moment décisif de

leur devenir, marqué par le désir légitime d'accéder à l'émergence. Vouloir être émergents pour les États africains, suppose qu'ils sont déjà sortis du sous-développement, c'est-à-dire qu'ils ont pu trouver des solutions aux problèmes de famine, de sous-alimentation, de santé, de gabegie, de détournement de deniers publics, de logements, d'emplois, de dictature, de tribalisme, de coups d'État, de guerres civiles, etc.

Or, en l'état actuel des choses, le constat est clair : les conditions qui ont toujours maintenu la majorité de l'Afrique dans le sous-développement n'ont pas fondamentalement changé. Ainsi, au-delà des discours politiques annonçant en chœur l'atteinte imminente de l'émergence, la réalité africaine est celle d'un continent étreint par les mailles épineuses du sous-développement. Dans ces conditions, les espoirs et les horizons d'émergence ne peuvent que s'obscurcir et disparaître sous le poids de profondes inquiétudes, de grandes interrogations et de graves crises à la fois politiques, sociales, morales et économiques.

Cependant, cela ne signifie pas que l'Afrique ne pourra jamais émerger et se développer dans la mesure où le sous-développement n'est pas une fatalité. À l'instar des pays occidentaux, les États africains peuvent émerger et se développer. En tant qu'Africains, nous devons changer de mentalité, faire disparaître toutes nos attitudes qui contribuent à instaurer le désordre social en Afrique, car rien de grand ne peut se construire dans le désordre dont la source est l'émotion. Il faut de la rationalité, de la mesure et de la justice pour bâtir des États stables, prospères et heureux en Afrique.

La référence à Platon qui a conçu, par la puissance de son imagination, la cité idéale ou la cité juste en s'appuyant sur sa théorie de la justice sociale, peut être bénéfique pour les États africains en mal d'émergence, de développement et de reconnaissance.

Mais en quoi, la justice sociale platonicienne peut-elle contribuer à l'émergence et à la reconnaissance des États africains ? Cette préoccupation principale conduit aux interrogations suivantes : quelle est la spécificité de la justice sociale dans la pensée de Platon ? En quel sens, pouvons-nous dire que la justice sociale chez Platon s'oppose à la décadence des États ? Comment, à partir de la théorie platonicienne de la justice sociale, l'émergence et la reconnaissance des États africains sont-elles possibles ?

La présente contribution repose sur les hypothèses suivantes : d'abord, la conception platonicienne de la justice sociale est naturaliste. Ensuite, à travers cette conception de la justice, Platon voulait contribuer au rétablissement de l'ordre et de la stabilité de la cité d'Athènes. Enfin, la théorie platonicienne de la justice sociale, parce qu'elle privilégie le choix des hommes dans l'exécution des tâches en fonction de leurs aptitudes naturelles et de leurs compétences, peut aider les États africains à émerger et à se développer. Au-delà de ces hypothèses, l'hypothèse principale est que l'émergence et la reconnaissance des États africains ne seront possibles qu'à condition d'une gestion rationnelle des ressources humaines, c'est-à-dire qui tient compte des aptitudes naturelles et des compétences des citoyens.

Trois méthodes, c'est-à-dire la méthode analytico-critique, de la méthode comparative et la méthode prospective nous permettront d'analyser ces hypothèses.

Cette étude veut d'une part, montrer que les États africains ne sont pas encore sortis du sous-développement. En réalité, il faut qu'ils en sortent d'abord, avant de parler d'émergence. D'autre part, elle ambitionne d'indiquer que l'émergence et le développement sont possibles en Afrique, à condition de mettre de l'ordre dans les États en se référant à la théorie naturaliste de la justice sociale chez Platon.

Pour atteindre nos objectifs, nous montrerons d'abord, qu'il existe une justice sociale naturaliste chez Platon, ensuite, nous indiquerons que la théorie platonicienne de la justice sociale constitue la solution au problème de décadence des États, et enfin, il s'agira d'évoquer le fait que la justice sociale telle que la conçoit Platon, peut créer les conditions d'émergence et de reconnaissance des États africains.

1. La justice sociale naturaliste platonicienne et la voie d'émergence et de reconnaissance des États africains

Les plus importantes réflexions contemporaines sur la justice sociale s'inspirent de John Rawls, à travers son œuvre, *Théorie de la justice* où il conçoit la justice sociale comme redistribution. Pour lui, un État est considéré comme juste lorsqu'il produit et redistribue les ressources, en particulier aux plus défavorisés des citoyens. Il indique que la redistribution concerne les revenus et la richesse, mais aussi les postes publics, les droits et les libertés. À travers elle, chacun dans la société doit pouvoir jouir d'un ensemble de biens premiers requis par son double statut d'homme et de citoyen. Selon

C. Audard (2009, p. 505), ces biens premiers sont, pour Rawls, « tout ce qu'un être rationnel désirera quels que soient ses autres désirs ». Nous comprenons donc pourquoi Rawls (2009, p. 30) écrit que « dans une société juste, l'égalité des droits civiques et des libertés pour tous est considérée comme définitive ; les droits garantis par la justice ne sont pas sujets à un marchandage politique ni aux calculs des intérêts sociaux ».

Cependant, pour certains penseurs, la justice sociale ne saurait se réduire à la redistribution. Leur position repose sur le fait que les problèmes sociaux actuels se posent au-delà de la redistribution. D'où l'invitation à une reconsidération du concept de justice sociale qui prend désormais en compte les problèmes de reconnaissance (N. Fraser, 2005), de justice environnementale (U. Beck, 2001) et de justice globale (A. Renaut, 2013).

À y voir de près, ces réflexions contemporaines sur la redistribution, la reconnaissance, la justice environnementale et la justice globale portent sur des aspects de la justice sociale et peuvent être comprises comme des réflexions critiques sur des problèmes sociaux. Elles diffèrent donc de la théorie platonicienne de la justice sociale qui est une réflexion sur l'organisation générale de la société et surtout du travail reposant sur le naturalisme.

Affirmer que la conception platonicienne de la justice sociale est naturaliste, c'est signifier que, chez Platon, la justice sociale ou l'organisation de la société doit reposer sur la nature des hommes, c'est-à-dire sur ce qu'ils sont intrinsèquement et qui détermine les tâches ou les fonctions pour lesquelles ils sont faits et les classes sociales auxquelles ils doivent appartenir. Pour comprendre cet aspect psychosocial et politique de la pensée de Platon se rapportant à la justice sociale, il faut d'abord appréhender ce que celui-ci entend par justice.

Dans le penser platonicien, la justice est avant tout une réalité qui, selon le mot de J.-F. Mattéi (2010, p. 85-86), « dans sa forme universelle gouverne le macrocosme et le microcosme », c'est-à-dire la cité (le macrocosme) et l'homme (le microcosme) dans la mesure où comme le montre Platon (2011, II/368c-369b), « la cité est plus grande que l'homme individuel ». Ainsi, la justice apparaît comme une qualité de l'âme humaine et de la cité ou de la société. En tant que qualité de l'âme humaine, elle se donne à voir comme l'excellence de l'harmonie dans les rapports entre les différents éléments de celle-ci. *La République* indique que l'âme humaine est composée de trois éléments :

l'élément rationnel, l'élément irascible et l'élément concupiscible. En effet, en évoquant le caractère tripartite de l'âme humaine, Platon (1996, IV/435d-436c) écrit que « si nous comprenons par l'un, nous nous irritons par l'autre, désirons par un troisième les plaisirs de la nourriture, de la reproduction et tous ceux de la même famille ». Chacune des parties de l'âme est incarnée par une faculté logée dans une partie du corps humain et correspond à une vertu. Ainsi, la partie rationnelle est incarnée par le *noûs* ou la raison dont le siège est la tête. Sa vertu est la sagesse. La partie irascible est incarnée par le *thûmos*, c'est-à-dire la colère. Elle a son siège dans le cœur. La vertu qui lui correspond est le courage et la partie concupiscible incarnée par *l'epithûmia* qui renvoie aux désirs et passions mondains est logée dans le ventre. La tempérance est la vertu qui lui est liée.

Du point de vue de la configuration, c'est-à-dire de l'extériorité de l'âme par rapport au nombre de ses parties, les hommes sont égaux, car ils possèdent tous, une âme tripartite. Cependant, si nous considérons les choses sous l'angle des rapports entre les différentes parties de l'âme dans leur manifestation spécifique, c'est à ce niveau qu'il y a problème. Car, il y a toujours dans chaque âme humaine, un élément qui domine les deux autres. Et c'est ici, que s'origine la différence de caractères et d'aptitudes naturelles entre les hommes conduisant à une spécification des tâches dans la cité, laquelle spécification appelle et détermine des spécialisations. À cet effet, Platon (2011, II/370b-370e) écrit : « Chacun de nous, au point de départ, ne s'est pas développé naturellement de manière tout à fait semblable, mais [...] la nature nous a différenciés, chacun s'adonnant à une activité différente ». Platon justifie, ici, la nécessité et l'exclusivité des tâches. Cela signifie que chaque homme naît avec des aptitudes pour exécuter telle ou telle fonction. La spécificité de la tâche de chaque homme est fonction de l'élément prédominant dans chaque âme qui détermine par-là même le caractère propre à chacun. Les caractères des hommes dépendent de la structuration naturelle de leur âme. Or, il peut se faire que d'une âme à une autre, la structuration diffère révélant ainsi, la différence entre les âmes humaines. Cette différence permet de distinguer l'âme injuste de l'âme juste. Pour Platon, une âme injuste est celle dans laquelle, c'est soit l'élément irascible qui prédomine, soit l'élément concupiscible qui prédomine. L'âme est juste lorsque l'élément irascible et l'élément concupiscible sont subordonnés à l'élément rationnel.

La justice dans l'âme l'humaine consiste donc en un ordre naturel de ses parties dans lequel, la partie raisonnable ou délibérative domine la partie irascible et la partie concupiscible. Ce qui revient à dire que l'homme juste chez Platon, selon S. Manon (1993, p. 167-168), « c'est un être tempérant, maître de lui-même, capable d'introduire ordre et mesure dans les appétits du ventre et les élans du cœur, soucieux de réaliser la concorde intérieure en disposant l'élément inférieur à la docilité envers l'élément supérieur ».

Si la justice est une qualité de l'âme humaine, elle l'est également pour la cité au nom de l'analogie, chez Platon, entre ces deux réalités, c'est-à-dire l'homme et la cité. Pour lui, il y a une ressemblance entre l'âme humaine et la cité. En clair, l'une est le reflet de l'autre, et vice versa. À partir de l'âme humaine, nous pouvons donc comprendre la structuration et le fonctionnement de la société et à partir de la société, la structuration et le fonctionnement de l'âme humaine. Platon indique justement ceci :

La justice [...] existe pour un homme individuel. Elle existe donc aussi, d'une certaine manière, pour la cité. [...] Nous effectuerons d'abord notre recherche sur ce qu'est la justice dans les cités ; ensuite, nous poursuivrons le questionnement de la même manière dans l'individu pris séparément, en examinant dans la forme visible du plus petit sa ressemblance avec le plus grand. (Platon, 2011, II/368c-369b).

Dans un souci de conformité avec l'esprit et les exigences de l'analogie entre la justice dans l'homme et la justice dans la cité, la justice dans la cité ou justice sociale est la conséquence de la justice dans l'homme. Par conséquent, les trois parties de l'âme humaine correspondent respectivement à trois races humaines qui, à leur tour, représentent trois classes sociales qui coïncident avec des fonctions. C'est au travers d'un mythe d'origine hésiodique, par lequel sont ramenées, selon J.-F. Mattéi (2010, p. 94) « les races humaines à leur nature métallique » que Platon propose de se faire mieux comprendre. Ainsi, en s'inspirant du mythe des races humaines d'Hésiode, Platon écrit :

Vous qui faites partie de la cité, vous êtes tous frères [...] mais le dieu, en modelant ceux d'entre vous qui sont aptes à gouverner, a mêlé de l'or à leur genèse ; c'est la raison pour laquelle ils sont les plus précieux. Pour ceux qui sont aptes à devenir auxiliaires, il a mêlé de l'argent, et pour ceux qui seront le reste des cultivateurs et des artisans, il a mêlé du fer et du bronze. (Platon, 2011, II/414a-415a).

Ici, se trouvent évoquées trois races humaines non biologiques, mais psychologiques dans la mesure où chez chaque être humain, un métal, selon Platon (2011, 415a-416a), « se trouve mêlé » à son âme avant sa naissance. Ces trois races sont les suivantes : la race d'or, la race d'argent et la race de fer et d'airain. Elles coïncident,

d'une part, avec des classes sociales : celle des gouvernants, des gardiens et des producteurs ; et d'autre part, avec les fonctions de gouvernement, de défense et de production. La justice dans la cité platonicienne consiste donc pour chaque membre de la société, relativement à ses dispositions naturelles et à ses compétences, à n'exercer que la seule fonction pour laquelle il est fait. En d'autres termes, pour Platon (1996, V/452d-453d), la cité juste est celle dans laquelle, chacun est amené à « s'occuper de l'unique tâche propre à sa nature ». La justice sociale repose donc sur la notion de fonction et précisément sur celle de trifonctionnalisme, en référence aux trois parties de l'âme humaine. Chaque citoyen qui exerce la fonction qui lui est dévolue en fonction de ses dispositions naturelles, participe par-là même, à la vie de toute la cité.

Ce qui caractérise, en définitive, la cité juste platonicienne, c'est la division du travail ou la répartition rigoureuse - c'est-à-dire selon les aptitudes naturelles et les compétences - des tâches et la complémentarité entre les différentes classes sociales. Cette exigence de division des tâches et d'entre-aide entre les classes sociales pour le bien de la cité toute entière a été mise en évidence par C. Rogue (2005, p. 30-31) quand il écrit que « la Callipolis est ainsi centrée sur la notion de fonction, c'est-à-dire de tâche spécifique assignée à chacun, en fonction de ses talents et aptitudes, en définissant sa place dans la cité. La cité s'organisera selon un modèle organique, où chacun concourra, à son niveau, à la vie de l'ensemble ». C'est le non-respect de cette exigence naturelle qui constitue le désordre, l'injustice sociale et qui précipite les États dans le chaos. En parcourant le registre de l'histoire de la Grèce antique, nous apprenons que parmi toutes les cités qui formaient l'empire grec, c'est pratiquement la cité d'Athènes qui a pu écrire les plus belles pages qui ont fait la grandeur de la civilisation grecque. Cependant, en tant première puissance politique, économique, militaire et culturelle, la cité d'Athènes va perdre ce privilège après la mort de Périclès par la faute de politiciens véreux qui n'étaient pas réellement imprégnés de la science et de la sagesse politique. Ainsi, Platon est témoin de la décadence de sa cité natale, Athènes, cette cité dont on lui avait révélée le rôle prépondérant qu'elle avait joué pour l'apogée de la Grèce et qui se trouve à son époque plongée dans un chaos indescriptible. La conception platonicienne de la justice sociale ambitionne donc de réintroduire l'ordre dans la cité, car, c'est l'ordre social qui précède la puissance, le rayonnement et la grandeur d'un État.

2. La justice sociale chez Platon comme expression d'une lutte contre le déclin et la tentative du retour à l'apogée d'Athènes et de la Grèce

Des hommes politiques plus ou moins éclairés comme Solon, Clisthène et surtout Périclès avaient contribué, à travers des actions et des lois rigoureuses, à faire de la cité d'Athènes une cité organisée, c'est-à-dire hiérarchisée, stable, heureuse et la plus puissante des cités grecques. Auréolée de ce statut, elle était le symbole du rayonnement de la Grèce antique. En effet, après sa victoire sur les Perses au Vème siècle avant J.-C., la période qui suivit cette victoire fut la plus brillante de toute son histoire. Maîtresse des mers grecques, la cité d'Athènes dirigea la confédération de Délos et brilla, aux temps de Périclès d'un éclat incomparable. Selon A. Cresson (1962, p. 35), « elle (Athènes) devient [...] une grande cité maritime qui entretient avec les îles grecques [...] un commerce florissant ».

Périclès avait démocratisé la vie politique et sociale, en ouvrant à tous les citoyens, l'accès aux hautes magistratures. Ce dernier avait initié un programme de grands travaux qui avait permis de répartir sur un plus grand nombre de travailleurs, une part des richesses de la cité. Autour de cet homme politique, s'était constitué une équipe d'artistes. Les œuvres dont ceux-ci dotèrent l'art grec valurent à ce temps, le nom de « siècle de Périclès ». Cette période était celle qui vit l'Acropole se couvrir de splendides monuments comme le Parthénon. Les œuvres du célèbre sculpteur Phidias, les tragédies d'Eschyle et de Sophocle et les discours philosophiques de Socrate, donnèrent à Athènes une renommée universelle. Cette cité, ainsi que le montre A. Cresson (1962, p. 35), « devient la cité des arts, des lettres, des sciences, de l'éloquence, de la réflexion philosophique ».

Cependant, contrairement à Athènes, Sparte, sa grande rivale évolua dans une autre direction et devint une organisation militaire puissante et éprise de domination terrestre. Pour indiquer la spécificité de Sparte, A. Cresson (1962, p. 37) révèle que dans cette cité, « les arts, les sciences, les lettres, la philosophie ne comptent pour rien. [...]. Les citoyens libres, hommes, femmes et enfants sont astreints à une vie austère et dure. Tout s'oriente vers la formation d'un personnel de guerriers, de gymnastique intense, d'exercices militaires ». Cette éducation rigoureuse à Sparte fut à l'origine de la suprématie de sa constitution et de ses mœurs (K. Popper, 1979, p. 44). Le plus assidu des disciples de Socrate était encore jeune lorsque la cité d'Athènes, poussée par la

jalousie, déclara la guerre à Sparte. À cet effet, K. Popper (1979, p. 24) écrit que « pendant la jeunesse de Platon, Athènes avait été engagée dans une lutte à mort contre Sparte, première des Cités-États dans le Péloponnèse ». Cette lutte à mort est ce qu'il est convenu d'appeler la guerre du Péloponnèse. Elle se termina par la défaite d'Athènes qui, assiégée, dut signer une paix humiliante qui la dépouilla de son empire.

La défaite d'Athènes la fit perdre à la fois sa puissance politico-économique et sa stabilité sociopolitique. Désormais affaiblie, la ville natale de l'auteur des *Lois*, a été envahie par les vendeurs d'illusions, les opportunistes et les politiciens véreux. Sous, pour ainsi dire, leur contrôle, à la manière de maîtres de cérémonie ou de maîtres de chœurs, la cité d'Athènes passe successivement d'une forme de gouvernement à une autre forme donnée, c'est-à-dire de la démocratie à l'oligarchie dirigée par les Quatre-Cents, de l'oligarchie à la tyrannie des Trente Tyrans qui, selon le témoignage d'A. Cresson (1962, p. 43), « avaient fait mourir un grand nombre de citoyens de l'élite. [...] contraint d'autres par la terreur à participer à leurs iniquités », et de la tyrannie à la démocratie restaurée à la faveur de la guerre civile qui éclata avec Thrasybule, à la tête du mouvement démocratique. Cette situation d'incertitudes sociales et surtout politiques à Athènes a amené S. Manon (1993, p. 7) à faire la remarque suivante : « À l'intérieur, c'est l'instabilité politique, la cité oscillant entre la démocratie, l'oligarchie et la tyrannie ».

Dans l'ambiance de la restauration de la démocratie, Athènes a confondu liberté et libertinage. Elle ouvrait ainsi, grandement ses portes au mal. A. Cresson décrit en des termes clairs, le chaos moral, social et culturel dans cette cité qui a rayonné dans l'Antiquité et à laquelle, le monde actuel reste toujours redevable :

Elle y contracte [...] quelques maladies délétères : un goût forcené de luxe, une indiscipline sociale entière, des mœurs relâchées, une sensibilité presque excessive à l'éloquence et au beau langage, bref tout ce qui mine en-dessous les édifices sociaux les plus brillants. (A. Cresson, 1962, p. 36).

Telle est la cité d'Athènes et tel est le contexte d'injustice dans lequel, Socrate, le philosophe par excellence et maître de Platon a été condamné à mort. En effet, le régime démocratique à Athènes le trouvait gênant, car il considérait ses opinions subversives. Il s'agissait donc de le faire taire. Et la fin justifiant les moyens, Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse, de ne pas croire aux dieux de la cité et de croire en un autre dieu. Au cours d'une parodie de justice orchestrée par un tribunal populaire, il fut reconnu

coupable et condamné à boire la cigüe. Il respecta cette prescription tragique de la loi et mourut en se séparant prématurément de son disciple, Platon. Ainsi, la guerre entre les cités grecques, la défaite d'Athènes, l'effondrement de son empire, le désordre sociopolitique et culturel et surtout la mort inattendue de Socrate, constituent autant d'évènements majeurs qui ont profondément affecté Platon. Cependant, celui-ci ne s'est pas donné le droit d'être un spectateur de la décadence de sa cité natale. C'est à travers une conception naturaliste de la justice sociale qu'il pense sauver cette cité.

En tant que fils d'Athènes, Platon a manifesté l'ardent désir, à travers sa conception naturaliste de la justice sociale, de contribuer au rétablissement de l'ordre dans cette cité naguère stable et puissante. Pour se faire mieux comprendre, il imagine une cité juste qui est selon F. Alquié (1981, p. 1668), « à la fois modèle et loi ». La cité caverneuse d'Athènes (J.-J. Mattei, 2010, p. 7) s'en inspirera non seulement pour émerger, mais pour s'imposer à nouveau comme la plus puissante, la plus stable et la plus heureuse des cités grecques.

À travers sa théorie naturaliste de la justice sociale, Platon a critiqué la société athénienne qui avait, pour ainsi dire, perdu ses repères. En le faisant, il visait ceux qui avaient la charge de la gestion de cette cité : les hommes politiques. Pour lui, c'était des gens sans sagesse qui ne méritaient pas d'exercer cette fonction de gouvernement. La sagesse est, en effet, cette qualité indispensable à tout véritable dirigeant. Elle consiste en la mesure et en la délibération qui permettent de faire la part du lot des inconvénients et des avantages d'une situation donnée avant le choix d'une action politique ou sociale. Après la race des véritables politiques comme Solon, Clisthène et Périclès, la cité d'Athènes a été gouvernée par des pseudo-dirigeants. Ce sont eux que Platon critique sans complaisance au point même de les ridiculiser. Ainsi, en s'adressant à ces derniers, il écrit :

Ceux qui n'ont point l'expérience de la sagesse et de la vertu, qui sont toujours dans les festins et les plaisirs semblables, sont portés [...] dans la basse région, puis de nouveau dans la moyenne, et errent de la sorte toute leur vie durant ; ils ne montent point plus haut ; jamais ils n'ont vu les hauteurs véritables, jamais ils n'y ont été portés, jamais ils n'ont été réellement remplis de l'être et n'ont point goûté de plaisir solide et pur. À la façon des bêtes, les yeux toujours tournés vers le bas, la tête penchée vers la terre et vers la table, ils paissent à l'engrais et s'accouplent ; et pour avoir la plus grosse portion de ces jouissances, ils ruent, se battent à coups de cornes et de sabots de fer et s'entre-tuent dans la fureur de leur appétit insatiable, parce qu'ils n'ont point rempli de choses réelles la partie réelle et étanche d'eux-mêmes. (Platon, 1996, IX/586a-587a).

Au regard de ce qui précède, de tels hommes politiques dont le programme est la recherche des plaisirs mondains et le maintien au pouvoir, doivent disparaître du champ de la politique. C'est ainsi que la cité d'Athènes pourra se régénérer, car ces derniers, en n'ayant aucune compétence pour gouverner, ont conduit aveuglément cette cité dans les profondeurs abyssales du déclin. Il faut qu'elle en sorte, c'est-à-dire qu'elle émerge. C'est à cette condition qu'il lui sera reconnu, à nouveau, une place de premier rang en Grèce et dans le monde. C'est à la réalisation de ce projet que contribue la théorie naturaliste de la justice sociale chez Platon.

Cette théorie répond donc à une nécessité : faire en sorte que la nouvelle cité athénienne soit gouvernée comme le montre Platon (1996, VII/520c-521c) par « ceux qui sont vraiment riches, non pas d'or, mais de cette richesse dont l'homme a besoin pour être heureux : une vie vertueuse et sage, c'est-à-dire de véritables philosophes et non des mendiants et des affamés de biens particuliers ». C'est à cette condition que pourront être évités le désordre et tous les maux sociaux possibles, en amenant chaque citoyen à exercer la seule fonction pour laquelle, il a des aptitudes naturelles et des compétences révélées depuis la tendre enfance par une droite éducation (Platon, 1996, VII/536a-537a). À cet effet, Platon met en relief la nécessité du gouvernement des philosophes pour bâtir des États stables, justes et heureux :

Tant que les philosophes ne seront pas rois dans les cités, ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois et souverains ne seront pas vraiment et sérieusement philosophes ; tant que la puissance politique et la philosophie ne se rencontreront pas dans le même sujet ; tant que les nombreuses natures qui poursuivent actuellement l'un ou l'autre de ces buts de façon exclusive ne seront pas mises dans l'impossibilité d'agir ainsi, il n'y aura de cesse [...] aux maux des cités, ni, [...] à ceux du genre humain, et jamais la cité que nous avons décrite tantôt ne sera réalisée, autant qu'elle peut l'être, et ne verra la lumière du jour. (Platon, 1996, V/473a-474a).

Cette pensée prospectiviste du fondateur de l'Académie éclaire son choix du naturalisme, c'est-à-dire le recours à la nature ou à l'essence de chaque homme que dévoilent ses aptitudes naturelles et ses compétences. Nous convenons donc avec A. Baudart (1996, p. 21) que la nature est « génératrice de différences ».

Les conséquences positives du recours au naturalisme chez Platon, dans le cadre général de la réorganisation de la cité d'Athènes, sont l'existence de classes sociales complémentaires ou solidaires les unes des autres d'une part, et, d'autre part, la spécialisation et l'efficacité, dans l'exercice des fonctions, indispensables pour

l'émergence et le développement des États. Cela peut s'expliquer par le fait que la justice sociale naturaliste, aux yeux de Platon, permet d'insérer, en fonction de ses qualités naturelles et de ses compétences, chaque individu dans le tissu social. Elle n'exclut donc personne dans, la mesure où tous les hommes, toutes les races - psychologiques - et toutes les classes sociales, en fonction de leurs différences respectives, participent différemment certes, mais collectivement, à l'émergence, au développement et au bonheur de toute la société.

Dans l'esprit de Platon, les sociétés humaines sont responsables de leur déclin par leur manque de rigueur dans la gestion de leurs ressources humaines. Elles ont, d'une manière ou d'une autre, entretenu des maux comme la corruption, le favoritisme et le népotisme. En le faisant, elles ont contribué à la destruction de leur propre ordre sociopolitique et se sont s'installées dans le chaos. Cependant, ces sociétés ont en elles-mêmes les moyens de leur liberté, de leur puissance, c'est-à-dire de leur grandeur, etc.

Il s'agit d'organiser rationnellement les sociétés humaines en tenant compte des aptitudes et des compétences des citoyens. L'objectif à atteindre, c'est l'efficacité dans le travail qui conduit au développement, à la stabilité et au bonheur. Or, cela ne peut être possible dans le désordre, mais plutôt dans l'ordre qui requiert la spécialisation en fonction du caractère des citoyens. Ces idées platoniciennes sur la justice sociale qui s'appuient sur le naturalisme peuvent, avantageusement, s'appliquer à l'Afrique malade de son évolution.

3. Le défi d'émergence et de reconnaissance des États africains et la justice sociale chez Platon : la nécessité d'une référence aux aptitudes naturelles et aux compétences des citoyens

L'état actuel de l'Afrique, c'est qu'elle est presque encore entièrement, après plusieurs décennies d'indépendance, pratiquement immobilisée dans les rets du sous-développement. En effet, les peuples évoluent selon une dynamique spirituelle et intellectuelle historico-dialectique qui se révèle à travers des états successifs et nécessaires de la conscience : il s'agit de l'enveloppement, du sous-développement, de l'émergence et du développement. Ces états coïncident avec des formes d'existence humaine.

Ainsi, si l'état d'enveloppement traduit l'idée de l'enfance, c'est-à-dire de la primitivité de l'existence des peuples à un certain moment de leur histoire, le sous-développement désigne l'état de progrès relatif en comparaison avec l'enveloppement.

Le sous-développement est un état de grande dépendance qui rime avec problèmes sociaux, économiques, politiques, éducatifs, éthiques, moraux, technologiques et scientifiques. Quant à l'émergence, elle renvoie aux efforts déployés dans les domaines évoqués précédemment en vue d'atteindre le développement. Ce dernier état traduit le plein épanouissement de ces peuples. C'est l'appropriation de soi, la maîtrise des contingences de l'histoire et du destin des peuples qui ont désiré vaincre l'adversité et refuser de vivoter. Le développement, c'est le progrès réel dans tous les domaines pour rendre un peuple ou une société heureuse.

L'Afrique, continent sous-développé, aspire légitimement aujourd'hui, à l'émergence. Dans les milieux politiques et économiques, l'émergence est devenue un concept en vogue. Si donc les dirigeants en parlent, logiquement, cela devrait signifier qu'ils veulent bien tourner les pages humiliantes du sous-développement. Cependant, ces derniers sont-ils sérieux et lucides quand ils évoquent en chœur ce concept d'émergence ? Est-il juste de parler d'émergence quand les gouvernants africains sont incapables d'impulser des dynamiques allant dans le sens, selon K. W. Kamada (1976, p. 14) « de libérer l'Afrique de toutes les servitudes de la dépendance politique, économique et culturelle, bref de l'aliénation ; du sous-développement, de la faim, de la sous-alimentation, de l'analphabétisation, des maladies, de la misère et de la pauvreté » ?

Comme nous pouvons le constater, de nombreux défis restent à relever, des obstacles restent à surmonter avant de parler de manière responsable, sereine et véridique d'émergence en Afrique en général. En réalité, il ne pouvait en être autrement. Car, en Afrique, le discours sur l'émergence est enfermé dans le carcan économique occultant ainsi, ses dimensions morale, éducative, sociale, politique, culturelle, scientifique et technologique ; ce qui conduit à une confusion entre ce concept à la mode et le développement. En Afrique, c'est la croissance économique – du reste douteuse à cause de la possibilité de manipulation des taux – qui est abusivement appelée émergence. Il est donc clair que cette émergence à l'africaine ne saurait être l'émergence réelle des États et conduire au développement. C'est pourquoi, T. Pujolle (1994, p. 116) peut écrire : « Le développement n'est pas la croissance économique ; c'est l'invention d'un ordre politique légitime et équitable sans lequel la croissance n'est qu'aggravation des inégalités ».

Au-delà des discours politiques et démagogiques, la plupart des États africains sont donc loin d'être émergents. L'émergence ne se décrète pas, sinon elle est douteuse comme c'est le cas en Afrique. Un État émergent doit pouvoir s'imposer de lui-même et être reconnu comme tel par les autres. Les États africains sont condamnés à émerger réellement et à se développer, s'ils veulent cesser d'être méprisés et marginalisés. Mais cela ne sera jamais possible tant que ces États ne sortiront pas effectivement du sous-développement qui, pour K. E. Barouan (2005, p. 38), « traduit la restriction, la régression, le déclin, la réduction des moyens et des aspirations des populations ». Il faut une refonte, une réforme des mentalités des Africains. Comme le souligne K. E. Barouan (2005, p. 30), « la mentalité renvoie à la motivation, à la raison, à l'inspiration, à la conscience, à l'éducation, en un mot à la culture qui pousse, mobilise, engage [...] la collectivité sollicitée ». C'est à ce niveau que tout se joue, c'est-à-dire les conditions et la capacité à émerger et à se développer ou demeurer dans le sous-développement en subissant et en souffrant de l'indifférence, du mépris, de la domination, des moqueries et de l'hypocrisie des autres.

Le problème de l'émergence et du développement des États africains ne se pose pas essentiellement en termes de manque de capitaux ou en termes de problème économique. Ce dernier constitue un épiphénomène. Le véritable problème auquel l'Afrique est confrontée est celui de la mauvaise utilisation des compétences, c'est-à-dire de la justesse dans les choix des hommes dans l'exécution des tâches aussi bien publiques que privées. Or, l'émergence implique une gestion rationnelle des ressources humaines. Ce qui caractérise l'Afrique, c'est qu'au nom de « l'africanité », l'on ne met presque jamais les hommes qu'il faut aux places qu'il faut. L'organisation sociale, dans l'Afrique moderne et contemporaine, repose plus sur des fondements occultes, c'est-à-dire autres que des fondements objectifs. Les aptitudes naturelles et les compétences des citoyens devraient être les seuls critères objectifs dans le choix des fonctions ou des tâches à exécuter.

Des liens de parenté, d'amitié, de fraternité et de parrainage aux contours opaques et obscurs sont, entre autres, les facteurs endogènes et exogènes qui conduisent au népotisme, au favoritisme et à la corruption dont l'interaction crée le désordre. La pauvreté, la mauvaise gouvernance, la cherté de la vie, les mouvements de contestations, les guerres civiles, la dictature, l'endettement et le surendettement, le

problème du manque d'expertise et de main-d'œuvre de qualité, l'incivisme, le manque d'infrastructures, le chômage, etc. sont autant de réalités qui constituent les conséquences du désordre ou de l'injustice sociale en Afrique. Pour nous inspirer d'A. Baudart (1996, p. 29), nous dirons qu'en Afrique, « chacun fait ce qu'il veut, où il veut, avec qui il veut, sans référence [...] à la norme d'équilibre et de mesure ». Ce constat de Baudart nous permet de prendre conscience qu'il y a un désordre structurel en Afrique qui profite à un groupuscule constitué d'Africains et de non Africains.

Aussi longtemps qu'il n'y aura pas de véritable prise de conscience pour mettre fin au désordre, les États africains baigneront dans le sous-développement. Or, ils n'ont pas le droit de rester éternellement sous-développés. Les Africains, sont comme les autres peuples, faits dans le même moule et appelés à évoluer par le sérieux dans le travail physique et intellectuel. Seulement, ce travail, il faut l'organiser pour qu'il serve aux États. Sans quoi, il sera vain. Dans la perspective platonicienne, organiser le travail signifie, que pour chaque tâche, il faut choisir ceux qui sont aptes par nature et qui, par l'action de l'éducation ont des compétences requises. La justice sociale platonicienne s'oppose donc au cumul des fonctions et aboutit à la spécialisation. C'est pourquoi Platon affirme :

Dans notre cité seulement on trouvera le cordonnier, cordonnier, et non pas pilote en même temps que cordonnier, le laboureur, laboureur, non pas juge en même temps que laboureur, le guerrier, guerrier et non pas commerçant en même temps que guerrier. (Platon, 1996, III/397b-398b).

Une telle rigueur ne peut qu'aboutir à la spécialisation qui est synonyme d'efficacité dans le travail. Il s'agira donc d'éviter d'avoir recours à la corruption, au népotisme ou au favoritisme pour accéder vaille que vaille à une fonction pour laquelle nous n'avons vraiment pas de compétences. Nous ne sommes pas obligés de passer pour ce que nous ne sommes pas ou de faire ce que nous ne pouvons, en réalité, faire avec le maximum de perfection. Dans un souci d'efficacité et d'harmonie sociale, nous devons être capables de respecter l'ordre naturel des choses en ne nous intéressant qu'à la seule fonction ou à la seule tâche pour laquelle nous avons des talents. Un État qui veut émerger et se développer doit respecter, se référer et imiter l'ordre naturel des choses, de sorte que l'ordre politique, social, moral, économique et culturel soit le reflet de cet ordre naturel. En Afrique particulièrement, cette exigence n'est pas respectée. Cela peut s'expliquer par le fait que des individus peuvent, au gré de leurs plaisirs ou de leurs ambitions, par le

moyen de leurs richesses, de leurs relations personnelles accèdent à des fonctions pour lesquelles ils ne sont pas qualifiés. Ces derniers créent le désordre et contribuent à maintenir l'Afrique dans les fers du sous-développement. Ce comportement dénué de tout dévouement à l'intérêt général et contraire, voire hostile à toute dynamique d'émergence, de développement et de reconnaissance n'a pas échappé à Platon qui écrit :

Quand un homme que la nature destine à être un artisan ou à occuper quelque autre emploi lucratif, exalté par sa richesse, le grand nombre de ses relations, sa force ou un autre avantage semblable, tente de s'élever au rang de guerrier, ou un guerrier au rang de chef et de gardien dont il est indigne ; quand ce sont ceux-là qui font échange de leurs instruments et de leurs privilèges respectifs, ou quand un même homme essaie de remplir toutes ces fonctions à la fois, alors [...] ce changement et cette confusion entraînent la ruine de la cité (Platon, 1996, IV/433d-434c).

Ce qui caractérise de tels hommes, c'est l'indignité. Celle-ci témoigne de leur manque de vertu. Sans la vertu, c'est donc le désordre car, c'est elle qui doit nous maintenir à la place qui nous échoit naturellement. Et ici, l'éducation joue un rôle éminemment important dans la mesure où, c'est elle qui forme à la vertu. S. Diakité (2016, p. 10) l'a si bien perçu à la suite de Platon lorsqu'il indique que « tout État devait inculquer à ses citoyens la vertu ». Nous pouvons ainsi, établir un lien entre la justice sociale, l'éducation à la vertu, l'émergence et la reconnaissance des États africains.

Conclusion

L'Afrique apparaît comme une puissance qui s'est toujours ignorée. Si aujourd'hui, elle aspire à l'émergence, cela signifie qu'elle a pris la pleine mesure de son retard, de ce qu'elle est, mais aussi de ce qu'elle a et de ce qu'elle peut faire pour sortir de cet état avilissant que constitue le sous-développement. Le désir d'émergence des États africains est donc légitime.

Cependant, il ne suffit pas de vouloir émerger. Il faut d'abord travailler à sortir effectivement du sous-développement en mettant fin au désordre sociopolitique auquel la plupart des États en Afrique sont confrontés. La théorie naturaliste platonicienne de la justice sociale, élaborée contre la décadence des États, est une pensée salvatrice, une philosophie de l'ordre qui s'offre et s'ouvre à l'Afrique qui est, dans tous les cas, condamnée à émerger et à se développer, si elle ne veut pas continuer à se voir bafouer et mépriser. Cela signifie que la reconnaissance ne se réclame pas en se lamentant ou en pleurnichant, mais elle se mérite par le travail, la discipline, la justice, le dévouement

à l'intérêt général, etc. Elle doit être perçue comme une sorte de couronne, c'est-à-dire une récompense.

Pour que la théorie naturaliste de la justice sociale soit opérante en Afrique, il faut que les Africains soient éduqués à changer de mentalité. Concrètement, cela signifie qu'il faut les amener à se détourner des pesanteurs comme la corruption, le favoritisme, le népotisme en faisant en sorte qu'ils reconnaissent et acceptent leurs limites et leurs talents. C'est à partir de là, que l'intégration des uns et des autres dans le monde du travail dans les États africains se fera de manière rigoureuse et rationnelle. Cette rigueur et cette rationalité garantiront l'ordre social ou la justice sociale qui constitue en dernière analyse, la condition sine qua non de la stabilité, de la paix, de l'émergence, du développement et de la reconnaissance des États africains.

Références bibliographiques

- ALQUIÉ Ferdinand, 1981, *Emmanuel Kant : des premiers écrits à la critique de la raison pure*, Paris, Gallimard.
- AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.
- BAUDART Anne, 1996, *La philosophie politique*, Paris, Flammarion.
- BAROUAN Kipré Edme, 2005, *L'Afrique peut-elle s'en sortir ? Attitudes mentales et développement*, Abidjan, EDUCI.
- CRESSON André, 1962, *Socrate*, Paris, PUF.
- DIAKITÉ Samba, 2016, *Révolutions et Développement : pour une philosophie de l'émergence en Afrique*, Québec, Différence Pérenne.
- KAMADA Wa Kamada, 1976, *Le défi africain : une puissance économique qui s'ignore*, Paris, Afrique Biblio Club.
- MANON Simone, 1993, *Pour connaître Platon*, Paris, Bordas.
- MATTEI Jean-François, 2010, *Platon*, Paris, PUF.
- PLATON, 1996, *La République*, traduit par Robert Baccou, Paris, Flammarion.
- PLATON, 2011, *La République, Œuvres complètes*, traduction et sous la direction de Luc Brisson, Paris, Flammarion.
- POPPER Karl, 1979, *La société ouverte et ses ennemis : l'ascendant de Platon*, traduit par Jacqueline Bernard et Philippe Monod, Paris, Seuil.

PUJOLLE Thérèse, 1994, *L'Afrique noire*, Paris, Flammarion.

RAWLS John, 2009, *Théorie de la justice*, traduit par Catherine Audard, Paris, Éditions Points.

ROGUE Christophe, 2005, *D'une cité l'autre : essai sur la politique platonicienne, de la République aux lois*, Paris, Armand Colin.